

Fichier 2(def)

Jean Zay, un humanisme républicain : école, laïcité et martyr d'un ministre du Front populaire

Né en 1904 à Orléans dans un milieu républicain et laïque, fils d'un journaliste issu d'une famille juive de Metz et d'une institutrice protestante de Beauce, Jean Zay appartient à cette génération qui arrive à maturité dans une Troisième République contestée de toutes parts. Avocat puis publiciste, il s'engage très tôt dans le radicalisme, alors au cœur de la gauche parlementaire, avant d'être élu député du Loiret en 1932, à seulement vingt-sept ans. En quelques années, il s'impose comme une figure montante du parlementarisme de l'entre-deux-guerres.

Le 4 juin 1936, Léon Blum le nomme ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts dans le gouvernement du Front populaire. À trente et un ans, il incarne la jeunesse et le renouveau de la République. La singularité de son parcours tient aussi à la durée exceptionnelle de son mandat : il reste rue de Grenelle jusqu'au 2 septembre 1939, au-delà de la vie politique du Front populaire lui-même. Cette continuité, rare dans une période de forte instabilité gouvernementale, lui

permet de conduire une œuvre de réforme d'une remarquable cohérence.

Le système scolaire français de 1936 est profondément dual : un enseignement primaire gratuit, prolongé par les écoles primaires supérieures qui accueillent l'immense majorité des enfants du peuple, et un enseignement secondaire sélectif, longtemps payant, filtré par un examen d'entrée en sixième. À peine 5 % d'une génération accède à la sixième, et les enfants d'ouvriers n'y représentent qu'une proportion infime. Dans ce contexte, Jean Zay s'attaque d'abord à la question de la durée et de l'unification de la scolarité. Une semaine après son entrée au ministère, il présente un texte prolongeant la scolarité obligatoire jusqu'à quatorze ans, adopté en août 1936 à une très large majorité et mis en œuvre dès la rentrée. Ce choix s'accompagne d'un effort budgétaire inédit en construction scolaire et en recrutement d'instituteurs : il pose les bases d'une « école moyenne » qui doit devenir la charnière d'une démocratisation réelle.

Mais son ambition va bien au-delà d'une mesure ponctuelle. En mars 1937, dans son projet d'« école unique », il affirme que l'école doit être à la fois « œuvre de justice » et « instrument de progrès social ». Il propose une architecture en trois degrés (premier, second, troisième) qui cherche à articuler primaire, secondaire, technique et supérieur. Face aux résistances parlementaires, il contourne la voie législative par l'expérimentation : l'arrêté du 22 mai 1937 institue des classes d'orientation en sixième, réunissant tous les élèves dans une même structure et les orientant en fin

d'année vers les filières classique, moderne ou technique, selon leurs aptitudes et non leur origine sociale. Ce dispositif, fondé sur le travail en équipe des instituteurs, professeurs et médecins scolaires, témoigne déjà d'une conception moderne de la réforme : expérimenter, associer les acteurs, partir des élèves.

Jean Zay ne transforme pas seulement l'architecture de l'école, il en renouvelle les contenus et les conditions de vie. Il rend obligatoire l'éducation physique hebdomadaire, en lien avec Léo Lagrange, développe les « loisirs dirigés » (classes promenades, activités manuelles), améliore les cantines. Il double le montant des bourses et crée un Comité supérieur des œuvres sociales en faveur des étudiants, ancêtre des CROUS, pour organiser restaurants et résidences universitaires. L'école devient ainsi un milieu de vie, et pas uniquement un lieu de transmission intellectuelle.

Sa politique est tout aussi fondatrice pour la laïcité scolaire. Dans un contexte où les ligues d'extrême droite et certaines organisations confessionnelles cherchent à investir les établissements, il publie deux circulaires demeurées célèbres : celle du 31 décembre 1936 interdit le port d'insignes politiques à l'école ; celle du 15 mai 1937 prohibe la propagande confessionnelle dans les établissements. La laïcité, chez Jean Zay, n'est pas une abstraction, mais la garantie active que l'école reste à l'abri des pressions des partis et des Églises, afin de protéger la liberté de conscience des élèves. Ces textes, toujours en vigueur, font de lui l'un des architectes majeurs de la laïcité scolaire au

XX^e siècle, dans le prolongement des lois Ferry et de l'esprit de 1905.

Son ministère des Beaux-Arts manifeste une même volonté de démocratiser culture et savoir. Avec Irène Joliot-Curie puis Jean Perrin, il réorganise la recherche française, très en retard sur l'Allemagne et les États-Unis, en préparant la fusion des organismes existants qui aboutira à la création du CNRS en 1939. Il soutient la lecture publique, encourage la création de bibliobus qui apportent les livres au plus près des populations. Choqué par l'instrumentalisation de la Mostra de Venise par les régimes fascistes, il approuve la création d'un festival international du film libre de toute pression politique, conçu à Cannes pour être la réponse des « nations libres » à la propagande cinématographique totalitaire. La guerre empêchera la première édition de se tenir en septembre 1939 ; le festival ne verra le jour qu'en 1946, deux ans après son assassinat.

À partir de 1938, alors que le Front populaire se défait, la position de Jean Zay se fragilise. Son opposition aux accords de Munich lui vaut d'être dénoncé comme « belliciste » par une partie de la droite et de la presse. Une campagne haineuse s'abat sur lui, où se mêlent antisémitisme, anti-protestantisme et anti-maçonnisme. Un texte de jeunesse, *Le Drapeau*, poème pacifiste écrit à dix-neuf ans, est arraché à son contexte, réduit à quelques vers, et brandi comme preuve de « désertion morale ». Aux yeux de ses adversaires, il cumule toutes les figures honnis : le juif, le protestant, le franc-maçon.

Le paradoxe est cruel : le 2 septembre 1939, à la veille de la déclaration de guerre, Jean Zay démissionne pour rejoindre l'état-major de la IV^e armée comme sous-lieutenant. Après la débâcle de 1940, il embarque sur le *Massilia*, avec Pierre Mendès France et d'autres parlementaires, pour tenter de poursuivre le combat depuis l'Afrique du Nord. Arrivé à Casablanca, il est arrêté sur ordre du gouvernement de Vichy, inculpé de « désertion devant l'ennemi ». Le tribunal militaire de Clermont-Ferrand le condamne le 4 octobre 1940 à la déportation à vie et à la dégradation militaire, dans une procédure dont bien des historiens ont souligné le caractère politique, rappelant le précédent Dreyfus.

Incarcéré d'abord au fort Saint-Nicolas à Marseille, puis à la prison de Riom, Jean Zay ne renonce pas. Il rédige *Souvenirs et solitude*, texte à la fois personnel et politique, et transmet clandestinement à la Résistance des comptes rendus du procès de Riom intenté à Blum et Daladier. Le 20 juin 1944, trois miliciens viennent le chercher sous prétexte de transfert. Il est abattu dans un bois de l'Allier, au lieu-dit Le Puits du Diable ; son corps est dissimulé dans une faille rocheuse dynamitée. Il ne sera identifié qu'en 1946. En juillet 1945, la cour d'appel de Riom annule sa condamnation et le réhabilite pleinement, reconnaissant le caractère politique des poursuites engagées contre lui.

Comment un ministre porteur d'une œuvre scolaire et culturelle aussi profonde peut-il être assassiné à quarante ans par les miliciens d'un État collaborationniste ? Parce que Jean Zay incarne, aux yeux de Vichy et de l'extrême droite, l'ennemi intérieur : la République parlementaire, la laïcité,

l'humanisme, le refus de l'antisémitisme et du fascisme. La Milice, instrument de la radicalisation collaborationniste, n'exécute pas seulement un homme, elle tente d'effacer une autre France possible.

Pour mesurer la portée de son destin, il est fécond de le mettre en regard de deux autres « Jean » : Jean Jaurès et Jean Moulin. Jaurès, assassiné en 1914, représente l'alliance du socialisme et de la République, la lutte pour la paix et la justice sociale. Moulin, préfet révoqué par Vichy, puis unificateur de la Résistance intérieure, témoigne du refus de laisser l'État aux mains de ceux qui le déshonorent. Zay se situe au croisement : comme Jaurès, il porte un humanisme nourri de culture, d'instruction et de laïcité ; comme Moulin, il affronte un régime qui transforme la loi en instrument de haine. Tous trois ont payé de leur vie un engagement pour une République plus fraternelle, plus éclairée, victime de l'obscurantisme forcené de leurs adversaires.

L'œuvre de Jean Zay ne s'achève pas avec sa mort. Le plan Langevin-Wallon, élaboré après la Libération, reprend l'ambition d'une école unique fondée sur les aptitudes et la prolongation de la scolarité. Les réformes ultérieures - jusqu'au collège unique de la loi Haby - prolongent, à distance, la dynamique qu'il avait enclenchée. Son entrée au Panthéon, le 27 mai 2015, consacre cette double mémoire : celle du réformateur de l'école et celle du résistant républicain. « L'homme qui a inventé l'école d'aujourd'hui » est aussi celui dont le martyr rappelle jusqu'où peut aller la

haine d'un État dévoyé envers ses meilleurs serviteurs, et la force d'un humanisme qui refuse de capituler.

Résumé

Jean Zay (1904-1944), avocat et député radical du Loiret, est nommé en juin 1936 ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts dans le gouvernement de Léon Blum. Il occupe ce poste jusqu'en septembre 1939, record de longévité qui lui permet de conduire une œuvre scolaire et culturelle d'une rare cohérence. Dans une France où l'enseignement secondaire reste réservé à une minorité privilégiée, il fait voter l'extension de la scolarité obligatoire à quatorze ans, lance des classes d'orientation en sixième et esquisse une « école unique » articulant primaire, secondaire, technique et supérieur.

Il renouvelle aussi les contenus et la vie scolaire : éducation physique obligatoire, loisirs dirigés, amélioration des cantines, développement des bourses et des œuvres universitaires, ancêtres du CROUS. Deux circulaires majeures, en 1936 et 1937, interdisent le port d'insignes politiques et la propagande confessionnelle à l'école, faisant de lui l'un des grands fondateurs de la laïcité scolaire moderne. Ministre des Beaux-Arts, il organise la recherche scientifique qui aboutira au CNRS, soutient la lecture publique et approuve la création d'un festival de cinéma libre de toute pression politique, futur Cannes.

Victime d'une campagne antisémite et antimaçonnique, hostile à Munich, il démissionne pourtant en 1939 pour rejoindre l'armée. Arrêté par Vichy, injustement accusé de désertion, condamné à la déportation et à la dégradation militaire, il est emprisonné à Riom où il rédige *Souvenirs et solitude* et transmet des informations à la Résistance. Le 20 juin 1944, trois miliciens l'exécutent dans l'Allier. Réhabilité en 1945, panthéonisé en 2015, Jean Zay apparaît, aux côtés de Jean Jaurès et Jean Moulin, comme l'une des grandes figures d'un humanisme républicain de progrès, de liberté et de fraternité, bafoué par l'obscurantisme forcené de ses détracteurs.

Version anglaise

Jean Zay, a Republican Humanist: School, Secularism and the Martyrdom of a Popular Front Minister

Jean Zay (1904-1944) was born in Orléans into a republican, secular milieu. His father was a journalist from a Jewish family in Metz, his mother a Protestant primary school teacher from Beauce. He belongs to the generation that came of age in a Third Republic increasingly challenged from both the far right and the far left. A lawyer and publicist, he joined the Radical Party, then still central to the

parliamentary left, and was elected deputy for the Loiret in 1932 at the age of twenty-seven. Within a few years he became one of the rising figures of interwar parliamentarianism.

On 4 June 1936, Léon Blum appointed him Minister of National Education and Fine Arts in the Popular Front government. At thirty-one, he embodied youth and republican renewal. The singularity of his career also lies in the exceptional length of his tenure: he remained at the Rue de Grenelle until 2 September 1939, well beyond the political lifespan of the Popular Front itself. In a period of chronic governmental instability, this continuity allowed him to carry out a remarkably coherent set of reforms.

The French school system of 1936 was deeply dual. On one side stood free primary education, followed by the "écoles primaires supérieures", which educated the overwhelming majority of working-class children. On the other side stood a selective secondary sector, long fee-paying, filtered by an entrance examination into the sixth grade. Barely five percent of a cohort reached sixth grade, and the children of manual workers were only a tiny minority among them. In this context, Zay first tackled the issues of length and unity of schooling. One week after taking office, he introduced a bill extending compulsory schooling to the age of fourteen, which was passed in August 1936 by a large majority and implemented immediately. This choice went hand in hand with an unprecedented budgetary effort for school construction and the recruitment of primary

teachers. It laid the foundations of a "middle school" intended to become the hinge of genuine democratization.

Yet his ambition went far beyond a single measure. In March 1937, in his school reform bill, he asserted that the school must be both a "work of justice" and an "instrument of social progress". He proposed a three-tier structure—first, second and third stage—meant to articulate primary, secondary, technical and higher education. Faced with strong parliamentary resistance, he turned to experimentation by regulation. The decree of 22 May 1937 created "orientation classes" in sixth grade, bringing together all pupils in a common setting and directing them at the end of the year towards classical, modern or technical tracks according to their abilities, not their social origin. This device, based on teamwork between primary teachers, secondary teachers and school doctors, already reflected a modern conception of reform: experiment, involve the actors, start from pupils' needs.

Zay did not only transform the architecture of schooling; he also renewed its content and living conditions. He made one hour of compulsory physical education per week part of every timetable, in cooperation with Léo Lagrange, thereby affirming that the school must also care for bodies, sport and health. He encouraged "guided leisure" activities—outdoor classes, manual work—and improved school canteens. He doubled scholarship amounts and created a Higher Committee for Social Services to Students, a direct ancestor of the present-day student welfare offices (CROUS), responsible for canteens and halls of residence.

The school thus became a living environment, and not merely a place for intellectual transmission.

His policy was equally foundational for school secularism. In a context where far-right leagues and some religious organizations sought to extend their influence into and around schools, he issued two famous circulars. The one dated 31 December 1936 banned the wearing of political badges in schools; the one dated 15 May 1937 prohibited religious propaganda within educational establishments. For Zay, secularism was not an abstract principle, but an active guarantee that schools would be shielded from partisan and clerical pressures, so as to protect pupils' freedom of conscience. These texts, still in force today, make him one of the major architects of twentieth-century school secularism, in the wake of the Ferry laws and the 1905 separation of Church and State.

As Minister of Fine Arts, he pursued the same aim of democratizing culture and knowledge. Together with *Irène Joliot-Curie* and later *Jean Perrin*, he reorganized French research, then lagging far behind Germany and the United States, by preparing the merger of existing bodies which would lead to the creation of the CNRS in 1939. He supported public reading, encouraging the establishment of mobile libraries ("bibliobus") that brought books to rural and suburban populations. Shocked by the way the Venice Film Festival was instrumentalized by Nazi Germany and Mussolini's Italy, he approved the project of a new international film festival, free from political pressure and conceived in Cannes as a response of the "free nations" to

fascist cinematic propaganda. The first edition, scheduled for 1 September 1939, was cancelled by the outbreak of war. The festival would only take place in 1946, two years after his death.

From 1938 onwards, as the Popular Front broke up, Zay's position grew more fragile. His opposition to the Munich Agreement led part of the right and of the Catholic press to denounce him as a warmonger. A violent campaign targeted him, mixing antisemitism, anti-Protestant prejudice and hostility to Freemasonry. A youthful poem, *Le Drapeau*, written in 1924, was stripped of its context, reduced to a few verses and brandished as proof of "moral desertion". In the eyes of his enemies, he embodied all the hated figures at once: the Jew, the Protestant, the Freemason.

The historical paradox is cruel. On 2 September 1939, on the eve of the declaration of war, Jean Zay resigned from the ministry to serve as a second lieutenant at the headquarters of the Fourth Army. After the June 1940 defeat, he boarded the liner *Massilia* with Pierre Mendès France and other parliamentarians, intending to continue the struggle from North Africa. On arrival in Casablanca, he was arrested on orders from the Vichy government and charged with "desertion in the face of the enemy". The military court in Clermont-Ferrand sentenced him, on 4 October 1940, to life deportation and military degradation in a procedure whose political character has often been highlighted, recalling the Dreyfus case.

At first imprisoned at Fort Saint-Nicolas in Marseille, then at Riom prison, Zay refused to give up. He wrote *Souvenirs et solitude*, a personal and political text, and secretly sent reports on the Riom trial of Blum and Daladier to the Resistance. On 20 June 1944, three members of the Milice came to fetch him under the false pretext of a transfer. He was executed in a wood in the Allier département, at a place ominously called "Le Puits du Diable", and his body was hidden in a dynamited rock crevice. It was not identified until 1946. In July 1945, the Court of Appeal of Riom quashed his conviction and rehabilitated him fully, explicitly recognizing the political nature of the proceedings brought against him.

How can a minister who did so much to democratize schooling and culture be murdered at forty by the militiamen of a collaborationist state that had forfeited its honour? Precisely because Jean Zay embodied, in the eyes of Vichy and the far right, the "internal enemy": parliamentary republicanism, secularism, humanism, and the refusal of antisemitism and fascism. The Milice, instrument of radicalized collaboration, did not only execute a man; it attempted to erase a different possible France.

To gauge the full significance of his destiny, it is fruitful to view him alongside two other "Jeans" of the Republic: Jean Jaurès and Jean Moulin. Jaurès, assassinated in 1914, represents the alliance of socialism and the Republic, the struggle for peace and social justice. Moulin, a prefect dismissed by Vichy and later a key figure in unifying the internal Resistance, testifies to the refusal to abandon the

State to those who betray it. Zay stands at the crossroads of these experiences: like Jaurès, he carried a humanism nourished by culture, schooling and secularism; like Moulin, he confronted a regime that turned law into an instrument of hatred. All three paid with their lives for their commitment to a more fraternal, more enlightened, more socially just Republic, victims of the furious obscurantism of their enemies.

Jean Zay's work did not end with his death. The Langevin-Wallon plan, drafted after Liberation, took up and deepened the ambition of a unified school based on pupils' aptitudes and extended compulsory education. Later reforms—including the comprehensive "collège unique" established by the 1975 Haby law—carried forward, in different terms, the dynamic he had set in motion. His admission to the Panthéon on 27 May 2015 enshrined this double memory: that of a reformer of schooling and that of a republican resister. "The man who invented today's school" is also the one whose martyrdom reminds us how far a deviant state can go in its hatred of its best servants, and how powerful an uncompromising republican humanism can be.

Abstract

Jean Zay (1904-1944), a lawyer and Radical deputy for the Loiret, was appointed Minister of National Education and Fine Arts by Léon Blum in June 1936 and held this office until September 1939, an exceptional tenure that enabled a coherent, far-reaching reform of French schooling and

culture. In a deeply unequal system, he extended compulsory schooling to fourteen, experimented with "orientation classes" and sketched a unified school structure linking primary, secondary, technical and higher education. He renewed curricula and school life through compulsory physical education, guided leisure, improved canteens and expanded student welfare, and he created the institutional framework that would lead to the CNRS and to modern student services.

Two landmark circulars, banning political badges and religious propaganda in schools, make him a major architect of modern French school secularism. Targeted by antisemitic and anti-masonic campaigns, hostile to appeasement at Munich, Zay resigned in 1939 to join the army, only to be arrested by Vichy, unjustly condemned for "desertion" and imprisoned at Riom, where he wrote *Souvenirs et solitude* and maintained links with the Resistance. On 20 June 1944 he was murdered by Milice gunmen; his condemnation was annulled and he was rehabilitated in 1945, then honoured at the Panthéon in 2015.

Viewed alongside Jean Jaurès and Jean Moulin, Zay appears as one of the key figures of a republican humanism of progress, freedom and fraternity, whose school and cultural legacy was violently attacked by the obscurantist fury of his detractors but remains central to contemporary debates on education and secularism.